PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

| | Un An. | 6 Mois. | 3 Mois. | 1 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS.... | $12.00 | $6.00 | $3.00 | $1.00 |
| POUR L'ETRANGER..... | $15.15 | $7.55 | $3.75 | $1.30 |

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

| | Un An. | 6 Mois. | 4 mois. | 3 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS..... | $3.00 | $1.50 | $1.00 | 75 cts |
| POUR L'ETRANGER..... | $4.00 | $2.05 | $1.35 | $1 05 |

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 MARS 1896. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

☞ POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX RÉDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

## VENTES DE CE JOUR.

**Bourse des Encanteurs.**

Par Jas A. Brennan—La résidence en briques de choix à deux étages, 937 rue Delord, entre Baronne et Dryades.

Par Paul & Gurley—Propriétés de valeur dans le sixième district.

Par Geo G. Friedrichs & Co—Deux ilets et demi de terre et un joli cottage à Alger.

Par le shérif—Nos 42, 43, 44 et 45 rue N. Peters, vente du contenu d'une manufacture de savon.

Par P. Ad. Fortier, constable, à son entrepôt 429 rue Royale—Trois pupitres, deux sofas, une grande lampe, un tabouret, etc.

Par W. Nelson, constable, à son entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasins, un lot de meubles de maison.

## Un singulier paradoxe.

Il est difficile d'imaginer à quel point, certaines gens en arrivent à travestir les idées et les faits, quand l'intérêt personnel les aveugle et que l'orgueil national les entraîne. Nous recevions, hier matin, à propos de l'expédition du Soudan, une singulière dépêche, datée de Londres—naturellement—comme toutes celles qui sont inspirées par un esprit anti-français. On y disait, en propres termes, que la France, en s'opposant à cette expédition, commettait la même faute (mistake) qu'en 1882, lors du bombardement d'Alexandrie et de l'occupation de l'Egypte par les Anglais.

Que le cabinet et le parlement français aient commis alors une erreur grossière, personne n'en doute. Voilà treize ou quatorze ans que le fait est admis par tout le monde. On l'a assez souvent reproché au gouvernement français, du haut de la tribune du Palais Bourbon. Mais c'est pour cela que sa conduite actuelle n'en est pas la répétition, c'en est la correction, au contraire.

Comment ! parce que l'on a commis la faute de laisser les Anglais s'installer en dominateurs dans l'Egypte, il faudrait l'aggraver encore, en les laissant s'emparer du Soudan entier, et devenir les maîtres absolus de la mer Rouge et de la route des Indes ! C'est là un raisonnement insensé.

On ne dissimule pas rien, à l'heure qu'il est. On annonce nettement qu'il faut que Dongola, Kassala et Berber, les trois clés du Soudan, tombent entre les mains des Anglais. C'est une dépêche de la même date et de la même provenance qui le déclare nettement.

Il s'agit bien des Italiens, à présent ? Qu'ils se tirent d'affaire comme ils pourront ! L'Angleterre travaille pour elle, rien que pour elle. Le Roi Humbert et l'Empereur Guillaume doivent le voir clairement aujourd'hui. Les Italiens ont tiré les marrons du feu; la Grande Bretagne s'apprête à les croquer. Et parce que la France y trouve à redire, on dit qu'elle renouvelle la même faute qu'en 1882 ! Elle travaille à la réparer, au contraire, si, toutefois, elle est réparable.

Voilà comme tout se travestit en ce monde. Et ce sont précisément ceux qui devraient soutenir la France, les Américains, puisque c'est de l'Angleterre que leur viennent presque tous leurs tracas, qui paraissent la condamner hautement! Convenons que cette conduite, de leur part, est pour le moins étrange.

## Mme AMBROISE THOMAS.

Mme Ambroise Thomas vient de se rendre dans le Midi, où elle a l'intention de passer les premières semaines de son deuil.

S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, lui a adressé la lettre suivante :

"Le cardinal archevêque de Paris, très touché de la mort chrétienne de M. Ambroise Thomas, offre à Mme Ambroise Thomas ses respectueuses et religieuses condoléances et la bénit avec sa famille, en priant Dieu pour le repos de l'âme de l'illustre maître, qui a laissé à tous un grand exemple en quittant la vie.
M. card. RICHARD."

Aux nombreux témoignages de sympathie reçus par la famille du regretté maître, dans la semaine de sa mort, et que nous avons relatés, il convient d'ajouter une dépêche de Mascagni, l'auteur de *Cavalleria rusticana*, au som de l'Institut Rossini, à Pesaro, et une dépêche de la fille de Meyerbeer, la baronne d'Aurian.

## UNE LETTRE DE M. CHARLES DE LESSEPS.

La lettre suivante de M. Charles de Lesseps a été adressée à un journal de Paris; elle précise dans les termes les plus nets la situation de celui qui l'a écrite à propos de la contrainte par corps dont on le menace :

Londres, 10 mars.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Diverses interprétations ont été émises ces jours derniers dans la presse sur l'attitude que je prendrais à l'égard de la réclamation qui m'est adressée par le Trésor. Il importe de préciser les faits et d'établir la vérité. Je compte sur votre impartialité pour m'y aider.

L'Etat entend exercer des poursuites contre moi en me tenant solidaire du payement de l'amende à laquelle M. Baïhaut seul a été condamné par la Cour d'assises en mars 1893. Les sommes qui me sont réclamées à ce titre se montent à 891,586 francs 68 centimes, tandis que M. Baïhaut a payé jusqu'ici 579,000 francs.

Ces 579,000 francs se décomposent ainsi : 385,000 francs à titre de remboursement, 204,000 francs pour intérêts courus sur cette somme de 375,000 francs et 45,000 francs à valoir sur l'amende de 75,000 francs qui, accrue des décimes supplémentaires, n'est pas inférieure à 936,000 francs.

La demande tardive qui m'est présentée, survenant après un silence de trois ans, s'est produite alors que, dans l'intervalle, j'avais déjà consenti envers la liquidation de la Compagnie de Panama un sacrifice de près de 400,000 francs. Dans mes pourparlers avec le liquidateur, je n'avais même pas cherché à réduire l'importance de ce sacrifice, en invoquant l'éventualité d'une créance du Trésor, dont il ne m'avait jamais été parlé.

Toutefois, d'Angleterre où je me trouvais depuis le mois de janvier, j'ai, de suite, informé mes conseils que je ne voulais nullement me soustraire à aucune conséquence, fût-elle discutable, des douloureux événements dont j'ai eu, avec mon père, déjà tant à souffrir. Ma ruine n'est rien à côté de l'infortune des souscripteurs de Panama et du retard apporté à l'achèvement de ce canal de Panama qui serait pourtant une œuvre grande et féconde. J'ai fait exposer sans réticence ma situation pécuniaire au Trésor en mettant à sa disposition ce que je pouvais réunir, mais je n'étais pas en mesure de débourser la somme de 891,000 francs que je suis fort loin de posséder.

Le Trésor a rejeté l'offre qui lui a été faite en mon nom et prétend m'appliquer la contrainte par corps, c'est-à-dire m'em prisonner pendant un an. Je ne comprends pas, ou alors ce serait de la persécution, qu'on mette en prison, pour des dettes d'autrui, un débiteur, simplement réputé solidaire, qui ne se soustrait à aucune responsabilité et qui dit, sans s'abriter derrière des arguments de droit cependant fort solides : "Prenez tout ce que j'ai."

Dans ces conditions, mes conseils légaux m'ont fait remarquer que le texte de l'arrêt de la Cour d'assises ne me condamne à aucune amende et ne prononce à mon égard aucune solidarité quant au payement de l'amende infligée à M. Baïhaut, dont on me réclamerait à tort d'acquitter les dettes. Sur leur avis, cette question est portée devant les tribunaux et, pour le moment, je ne peux qu'attendre le résultat du procès engagé.

Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CH. DE LESSEPS.

## La Passion du Christ.

Il paraît intéressant, en carême, de faire connaître les sanctuaires qui possèdent les souvenirs et les instruments de la Passion du Christ.

La *tunique* fut donnée par Charlemagne au monastère d'Argenteuil, près Paris.

La *robe sans couture* fut donnée à l'église de Trèves, par sainte Hélène.

Le *bois de la croix* : Les plus grandes portions se trouvent dans la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem, à Rome, et dans la métropole de Paris.

La partie supérieure de la *colonne de la flagellation* est à Rome, dans l'église Sainte-Praxède, depuis 1223. L'autre partie est à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre.

*Les clous* : Le premier fut jeté par sainte Hélène dans la mer Adriatique, afin d'en calmer la tempête; le deuxième se trouve dans la couronne de fer des Rois lombards; le troisième est à Notre-Dame de Paris.

*La couronne d'épines* est à Notre-Dame, mais elle est dépourvue des épines qui ont été concédées à un grand nombre d'églises.

*L'inscription de la croix* : la tablette sur laquelle se trouve l'inscription I. N. R. I. (*Jesus Nazarenus rex Judæorum*), écrite en latin, en grec et en hébreu, est conservée dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome.

*L'éponge* est à Rome, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran.

Enfin, la pointe de la *lance* est à Paris, l'autre partie à Rome.

## PROPHÈTE DE MALHEUR.

Les événements d'Abyssinie ont réveillé l'ardeur bellico-prophétique du docteur Encausse, *alias* le mage Papus. D'après des "documents occultes et physiques, il ne nous promet rien moins que, pour le mois de mai prochain, les plus graves calamités, et notamment une guerre terrible et sans merci.

## CONDAMNATION.

### CINQ ANS DE RÉCLUSION.

Me Buisson a prononcé une longue plaidoirie en faveur de sa cliente. Contrairement aux désirs de sa Marie Michel, il l'a défendue contre elle-même, contre sa propre accusation, se refusant à reconnaître en elle le principal coupable de l'assassinat de Mme Mouttet.

Marie Michel, qui n'a cessé d'interrompre son défenseur pendant sa plaidoirie, s'écrie une fois de plus, au milieu de l'émotion de l'auditoire, qu'elle réclame la mort : "Mourir ! Mourir ! crie-t-elle en pleurant, voilà ce que je mérite ! "

Après une vive réplique de l'avocat général Dubouch et quelques mots prononcés par Me Buisson, l'accusée interrompt son défenseur en criant : "Non ! Cauvin est innocent ; je suis seule coupable, je veux être condamnée. C'est trop terrible d'avoir fait condamner un homme innocent ! ça me soulage de le dire ! " crie-t-elle au milieu de sanglots qui étranglent sa voix.

**Le verdict.**

Le jury délibère une demi-heure et revient avec un verdict de condamnation avec circonstances atténuantes. L'avoué de la partie civile réclame un franc de dommages-intérêts.

Cauvin, qui n'est plus dans la salle, est informé du verdict du jury par son frère qui le rejoint dans une salle voisine de la cour d'assises.

Marie Michel, dont le visage paraît radieux maintenant, est condamnée à cinq ans de réclusion et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Quand Me Decori est entré dans la chambre où se trouvait Cauvin, celui-ci s'est jeté dans ses bras en sanglotant et lui a dit en le remerciant : "Je vous dois la vie ; mais ma pauvre femme, qui me la rendra ? "

On assure que les jurés ont condamné Marie Michel par onze voix sur douze et qu'ils ont signé un recours en grâce en sa faveur.

Quant à Marie Michel, lorsque le verdict a été rendu elle s'est adressée à Me Decori et lui a dit : "Je vous félicite et je vous remercie. Vous n'avez dit que la vérité : ce malheureux est innocent."

**Le cas de Cauvin.**

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Cauvin adressera certainement une requête au garde des sceaux, demandant la revision de son procès. La cour de cassation sera saisie de l'affaire. La cour pourra décider qu'il n'y a pas lieu à revision et, s'il y a lieu à revision, décider qu'il y aura une instruction nouvelle. On sait que la culpabilité de Cauvin peut être établie, au dire des magistrats, en dehors du témoignage de Marie Michel. Malgré la condamnation de l'accusée d'hier, indiquant que celle-ci a fait un faux témoignage en accusant Cauvin, Cauvin pourra donc être condamné lui-même par une nouvelle cour d'assises, si les charges relevées contre lui paraissent suffisantes.

## UN LIVRE BLEU.

Le gouvernement anglais, qui a un respect mérité et nécessaire des prérogatives de la représentation nationale, vient de publier sur la question du Vénézuéla un *blue book* de 443 pages de texte elzévirien parfaitement documenté. Quoi que l'on puisse dire de l'affaire *sub judice lis est*, les ministres de la reine ne se sont pas retranchés derrière une réserve *diplomatique* et ont soumis loyalement au pays qui les jugera suivant leurs œuvres, toutes les pièces du procès.

## LES 104 DE 1871.

Ce fut le 11 mars 1871, que l'Assemblée nationale, conquise par le fameux discours "pour Versailles" prononcé par M. Thiers à la tribune de Bordeaux, se décidait enfin, après avoir longtemps hésité entre Orléans et Fontainebleau, car les "bataillons démagogique" commençaient à sévir à Paris, à transférer le siège de ses séances à Versailles

"Il s'est encore trouvé au scrutin 104 voix contre Versailles, disaient ironiquement les *Debats*. Ces 104 appartiennent à des hommes fiers qui s'intitulent *déjà* : les 104."

Ce *déjà* ne fleure-t-il pas, après vingt-cinq ans, la nouvelle à la main toute fraîche d'actualité ?

## "LE BOUDOIR."

Voilà le titre d'un livre captivant, illustré par Mars, destiné aux femmes et que vient d'éditer E. Flammarion.

L'auteur, la vicomtesse Nacia, a réuni avec son talent habituel ce que l'on doit apprendre pour être jolie et conserver ses charmes.

Aux unes, elle enseigne comment empêcher les outrages du temps ; aux autres, mille recettes de beauté, le secret pour développer ou diminuer l'embonpoint ; à toutes les détails de toilette, la façon de s'habiller, de choisir son ameublement.

Tout est dans *Le Boudoir* : c'est le manuel de la coquetterie.

## Le candidat de la Ligue des Citoyens.

Enfin, la Ligue des Citoyens a fait le choix de son candidat à la première magistrature de la cité : très bon, excellent, ce choix. M. Walter C. Flower a toutes les qualités voulues pour répondre aux désirs et aux aspirations des électeurs— intelligent, habile, actif, honnête, honorable, honoré ; homme d'affaires, par dessus le marché et, surtout, pas politicien, la qualité, pour le moment, la plus abhorrée du corps électoral. De la politique, il sait, par l'étude et la pratique, juste ce qu'il faut pour aller droit son chemin, sans jamais dévier, sans que jamais sa bonne foi soit surprise et son honnêteté, trompée. En un mot, il est tout-à-fait dans le mouvement et se trouve dans toutes les conditions requises, au double point de vue des intérêts et des aspirations de la communauté.

Voilà qui est pour le mieux. Reste à savoir quel sera le candidat des Réguliers, qu'anime, paraît-il, la même haine des politiciens de profession. Nous avons entendu citer les noms d'hommes qui occupent une haute position dans le commerce, dans la finance, surtout dans l'estime publique.

## AU PAYS DE MÉNÉLIK.

Le christianisme, en Abyssinie, a inspiré de naïves et touchantes légendes. En voici une recueillie sur place dernièrement, et qui est de date récente relativement, puisqu'il y est question d'ombrelle..

Un brigand passait en justice. Son juge, un roi,—peut-être un ras,—fait apporter une balance, et, symboliquement, ordonne qu'on mette sur un des plateaux toutes les mauvaises actions commises par l'inculpé; de l'autre côté, toutes les bonnes à son actif. Des cailloux de différentes couleurs figuraient bonnes et mauvaises actions.

On procéda à l'opération, et le plateau des mauvaises actions se chargea tellement qu'il touchait terre. Dans l'autre plateau, aucun caillou ne faisait contre-poids.

Tout à coup la Vierge Marie apparut et sans mot dire plaça une ombrelle dans le plateau des bonnes actions. L'équilibre fut rétablit et le brigand fut renvoyé absous.

Mais alors le mécréant se tournant vers la Sainte-Vierge :

—Reine des cieux, dit-il, ai-je donc jamais fait une bonne action pour que vous m'ayez sauvé ainsi et si je l'ai faite en quoi cette ombrelle est-elle mêlée à ma bonne action ?

—Un jour, répondit la Vierge, dans le désert, un pauvre homme râlait, criant la soif. Tu passas auprès de lui avec une gourde ne contenant que juste la part d'eau. Tu laissas cependant l'homme en avaler une gorgée. Et en souvenir du soleil, père de la soif, j'ai mis dans la balance cette ombrelle qui protège du soleil et qui vient d'être ta protection.

## LA FILLE DE VICTOR HUGO.

M. Trébuchet, dont on a annoncé la mort, dernièrement, était tuteur de Mlle Adèle Hugo, qui est interdite comme aliénée, depuis bien des années déjà.

La fille de Victor Hugo, héritière de la moitié de la fortune de son père, l'autre moitié revenant au fils et à la fille de Charles Hugo, décédé, est de ce fait très riche, d'autant plus riche que cette fortune sagement administrée par M. Trébuchet s'est augmentée de jour en jour, s'accroissant sans cesse, par l'accumulation des revenus économisés en partie, de sorte qu'aujourd'hui Mlle Adèle Hugo est plusieurs fois millionnaire.

Elle est internée dans une maison de santé, où, naturellement, on l'entoure des plus grands soins et, chose singulière, dans sa folie, elle a conservé une véritable passion pour le théâtre, qu'elle comprend encore, comme d'instinct, et qui est, pour elle, le plus grand plaisir, presque le seul, et la distraction la plus heureuse.

Aussi, plusieurs fois par mois, M. Trébuchet allait la prendre et la menait au spectacle, et là, dans une baignoire, elle assistait immobile à la représentation, à laquelle elle semblait prendre le plus vif intérêt, suivant de ses yeux attentifs le jeu des acteurs.

La plus grande difficulté était pour la ramener chez elle : on avait l'habitude de la faire sortir la dernière, du théâtre, pour lui éviter tout contact avec la foule, mais elle ne voulait pas s'en aller, croyant toujours que le spectacle n'était pas terminé, et il fallait presque l'arracher de force à sa contemplation.

Mlle Adèle Hugo est âgée aujourd'hui de soixante et quelques années, elle est très douce et sa folie est d'une allure calme.

MARQUIS DE LANSDOWNE

Le budget de la guerre en Angleterre a été publié ces jours derniers. Il prévoit, pour l'année financière qui expirera en mars 1897, un ensemble de dépenses se chiffrant par 451,415,000 francs (soit 70,000 fr. de plus que dans le dernier exercice) et portant l'effectif de l'armée permanente à 156,174 soldats présents sous les drapeaux (soit 771 de plus qu'en 1895-1896) : c'est pratiquement le *statu quo* financier et militaire.

Dans son exposé des motifs, le marquis de Lansdowne, secrétaire d'Etat pour la guerre, fait à l'Egypte une allusion dont voici le sens :

L'espoir qu'exprimait, l'année dernière mon prédécesseur au War Office, Sir Henry Campbell Bannerman, de réduire bientôt d'un bataillon l'effectif de nos forces en Egypte, n'a pas pu être réalisé. Et les événements qui viennent de se produire dans cette partie de l'Afrique rendent plus improbable encore que cette réduction puisse s'effectuer durant l'année en cours.

Au contraire, nous faisons des efforts tout particuliers afin de fournir aussitôt que possible à nos troupes d'artillerie des canons d'un nouveau modèle et d'un calibre uniforme.

A la Chambre des communes, sir Henry Campbell Bannerman a annoncé, au nom du parti libéral, qu'à l'occasion de la discussion du budget de la guerre il proposerait la suppression de la pension spéciale allouée au duc de Cambridge, cet ex-commandant en chef qui fut maintenu à son poste bien plus longtemps que les règlements ne l'autorisaient, sans doute parce qu'il est le cousin de la reine, et auquel on a encore prétendu accorder, après sa retraite involontaire, un traitement de faveur qui se cumule avec sa large dotation princière, ses nombreux émoluments pour sinécures, et sa grosse fortune personnelle.

Egalement, a paru le rapport annuel de l'inspecteur général du service de recrutement. Il constate qu'on n'a éprouvé aucune difficulté en 1895 pour embaucher le nombre d'hommes nécessaires, à savoir 29,194 pour l'armée régulière, 35,148 pour la milice. La force totale de l'armée anglaise, y compris la milice, les volontaires et la réserve (qui comptent pour près de 500,000 hommes), était, à la date du 1er janvier 1896, de 640,625 hommes.

## MILLIONNAIRES ALLEMANDS.

Nous extrayons des journaux de Berlin la petite statistique suivante, que rend plus intéressante le projet d'impôt sur le revenu qu'on cherche à établir en France.

Le plus riche citoyen allemand est le constructeur de canons Krupp qui en 1895 a payé 285,000 marks d'impôts pour un revenu déclaré de 6,590,000 marks.

En second lieu vient le baron de Rothschild qui jouit d'un revenu de 5,845,000 marks et paie à l'Etat 233,600 marks d'impôt.

Le troisième et le quatrième rang étaient tenus jusqu'ici par un habitant d'Oppeln (Prusse) et par le banquier Bleichroeder. Cette année, un habitant de Cassel est venu déranger cet ordre et prendre le 3e rang en affirmant un revenu annuel de 3,085,000 marks et une imposition de 123,100 marks.

Un Berlinois occupe le 4e rang avec 3,000,000 de marks de revenus. Trois habitants d'Oppeln viennent en 5e, 6e et 7e lieu; en 8e lieu, on trouve un habitant de Breslau avec 2,080,000 marks de revenu; enfin un habitant de Trèves, M. de Stumm, avec 2,065,000 marks de revenu, clôt la série des Allemands possédant un revenu annuel de plus de 2,000,000 de marks.

Ajoutons que l'empereur Guillaume touche annuellement 15 millions 1/2 de marks.

## Les origines du timbre-poste français.

La gravure du timbre de 1849 est celle connue de 1870 à 1876.

En 1852, émission à l'effigie de Louis-Napoléon, avec la mention : "République française", qui, en 1853, fut remplacé par celle de : "Empire français."

En 1863, Napoléon III fait ajouter une couronne à son effigie. A la chute de l'Empire, 1870, reprise des timbres types de 1849.

Pendant la guerre, les Allemands ont mis en circulation un timbre spécial devant servir à l'affranchissement des lettres circulant dans les départements occupés par eux.

De 1876 date l'allégorie qui existe sur les timbres actuels.

Le plus rare des timbres français est celui de 1 franc, vermillon, de 1849. Sa valeur commerciale est de 150 francs.

# DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

## Grande excitation à Lafayette.

**Un lynchage en perspective.**

Dépêche spéciale à l'Abeille

Lafayette, Louisiane, 23 mars—Un attentat des plus criminels a eu lieu hier à Carencro : un noir du nom de Louis Sinclair a assailli Mme B. Martin, femme d'un fermier très respecté du voisinage, et a tenté de l'outrager.

Il n'a pu cependant commettre ce terrible crime et il a pris la fuite; mais des centaines de citoyens sont partis dans les bois à la poursuite du criminel.

A une heure avancée de la nuit dernière, Frank Gilbert a capturé le fugitif et l'a conduit sans encombre à la prison

Un grand nombre de citoyens sont ensuite arrivés à Lafayette dans un grand état d'exaspération, et ils ont demandé que le prisonnier leur soit remis.

Mais le shérif Broussard et plusieurs autres ont réussi à les calmer, et la tranquillité régnait quelques instants après.

Le correspondant du journal a interrogé le prisonnier.

Celui-ci, tout en protestant de son innocence, n'a pu donner une explication satisfaisante de ses actions, ni dire pour quelles raisons ses vêtements ont été déchirés par des clôtures en fil de fer barbelé.

La tentative d'outrage a été commise en plein jour ; et il n'existe aucun doute au sujet du coupable.

Le prisonnier a été conduit à Carencro et a comparu devant le juge de paix.

L'opinion générale à Lafayette est que Sinclair sera lynché avant la publication de ces lignes dans le journal.

# NOUVELLES ETRANGRES.

## L'Appui de la Russie.

Presse Associée.

New York 23 mars — Dépêche de St-Pétersbourg au "Herald." La France aura certainement l'appui de la Russie, quelle que doit la politique qu'elle adopte au sujet de l'Egypte.

Le "Novosti" demande l'indépendance de l'Egypte sous la garantie des puissances européennes.

Le *Viedomosti* dit que la France a maintenant la parole. Elle parlera avant longtemps, dit ce journal, et quand elle parlera elle aura l'appui de ceux pour qui l'honnêteté politique n'est pas un mot vide de sens.

## Un Navire de Guerre Incendié.

Presse Associée.

St Louis, 23 mars—On annonce de la Guyara, Vénézuéla, l'incendie du navire de guerre Mariscal de Ayacuche, au large de Margarita, dit le *Republic* Huit hommes ont été tués par l'explosion. Les autres membres de l'équipage ont été recueillis par des pêcheurs. Le navire a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, mais la coque a été ramenée dans le port de la Guyara.

## L'occupation d'Akasheh.

Presse Associée.

Le Caire, Egypte, 23 mars—Des avis reçus au Caire aujourd'hui confirment le rapport annonçant que l'avant garde des troupes anglo-égyptiennes commandée par le major Collinson a occupé Akasheh vendredi dernier sans coup férir. Un fort est maintenant en cours de construction à cette place.

Les membres de la commission de la dette égyptienne se sont de nouveau réunis aujourd'hui pour continuer la discussion de l'emploi des fonds de réserve à l'expédition sur le Nil, mais à cause d'une indisposition du commissaire allemand la séance a été renvoyée à jeudi prochain.

## Départ de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne pour Gênes.

Presse Associée.

Berlin, 23 mars—L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont partis ce matin pour Gênes, où ils rencontreront le roi d'Italie et s'embarqueront ensuite pour un croisière dans la Méditerranée, à bord du yacht impérial Hohenzollern.

On ne sait pas encore définitivement si l'empereur François-Joseph verra Guillaume.

Avant le départ de Berlin du souverain, le général Von Werder, ancien ambassadeur d'Allemagne à St-Pétersbourg, est arrivé et a remis à l'empereur une lettre autographe du Tsar.

## Mort de Lady Burton.

Presse Associée.

Londres, 23 mars — Lady Burton, veuve de Sir Richard Burton, l'explorateur anglais, est morte.

## Envoyé à Killiz.

Presse Associée.

Constantinople, 23 mars—M. Barnham, consul des Etats-Unis à Zeitoun, a reçu l'ordre de se rendre à Killiz et de faire un rapport sur les massacres qui ont eu lieu dans cette ville.

## A l'aviron.

Presse Associée—

Newcastle-on-Tyne, 23 mars.

Il est annoncé que W. A. Barry a battu Wallace Ross, du Nouveau Brunswick, dans une course à l'aviron sur la Tyne aujourd'hui. Le gagnant a empoché la jolie somme de cent livres-sterlings.

Il est probable que les deux concurrents se rencontreront de nouveau prochainement, d'autant plus que le public anglais professe une grande admiration pour ce genre de sport.

## Le fer américain.

Presse Associée.

Londres, 23 mars—L'annonce de l'achat d'une grande quantité de fer dans l'Alabama par une maison bien connue d'Angleterre excite un grand intérêt dans les cercles commerciaux de Londres, d'autant plus que cette maison prend des mesures pour des achats subséquents.

Dans ses commentaires à ce sujet, le *Iron and Coal Trade Review* s'exprime ainsi :

L'Angleterre est menacée d'une invasion du fer américain. C'est un des plus sérieux coups portés à la suprématie de la Grande Bretagne comme puissance manufacturière.

## Le Prince Henri d'Orléans à l'Elysée.

Presse Associée.

Paris 23 mars—Le prince Henri d'Orléans, décoré de la Légion d'Honneur le 12 mars dernier par le président de la République Française, en témoignage du succès de ses travaux comme explorateur, s'est présenté au palais de l'Elysée aujourd'hui pour remercier M. Faure de l'honneur qui lui a été fait.

Le président a félicité chaudement le prince Henri des brillantes qualités qu'il a montrées dans ses explorations en Chine et en d'autres pays.

La Société de Géographie de France a décerné sa grande médaille d'or au prince Henri d'Orléans.

## L'Appui de la Russie confirmé.

Presse Associée.

Paris, 23 mars—Il est confirmé ce soir à Paris que d'autres puissances, en plus de la France, vont saisir l'occasion de l'expédition anglo-égiptienne sur le Nil pour demander des garanties au sujet de l'évacuation de l'Egypte. Toutefois, les négociations entre la France et la Grande-Bretagne promettent de donner un résultat satisfaisant.

# NOUVELLES AMERICAINES.

## La Récolte de Coton.

**L'Opinion de M Jérome Hill.**

Presse Associée.

New York, 23 mars—Jérome Hill, de St-Louis, un des négociants les plus connus du Sud, est à New York. M. Hill est propriétaire de plusieurs plantations et a consacré sa carrière au coton.

Quand, la nuit dernière, on lui a demandé une estimation de la récolte prochaine, il a répondu de la façon suivante :

Vous pouvez tout aussi bien me demander à quel niveau s'élèveront les eaux du Mississipi le printemps prochain. Cependant, j'estime que dix pour cent de plus de terrains seront plantés en coton, et, qu'en conséquence, environ huit millions de balles seront récoltées aux Etats-Unis.

Quelques uns parlent de neuf millions de balles, mais ce nombre n'a jamais été dépassé. Mais ce qui, à mon avis, est d'un plus grand intérêt pour les planteurs de coton que la quantité probable de la récolte, c'est la question du système économique de transaction. New York, au lieu de Liverpool, devrait être le grand marché du coton du monde.

Avec la révolution dans le trafic qu'apporters la balle ronde, des changements seront apportés aux règlements des Bourses de New York et de la Nouvelle-Orléans; et l'immense quantité de coton de mauvaise qualité, qui déprécie actuellement les produits des planteurs, sera en partie éliminée. Je veux vous montrer, a dit M. Hill, la façon dont s'opère actuellement le trafic. Il y a environ vingt-deux classes de coton.

D'après les règlements des Bourses de New York et de la Nouvelle Orléans, les opérations à terme sont basées sur le *middling* ; mais une note additionnel e dit : "sujets aux règlements de la Bourse." Et ces règlements établissent que toute livraison doit être acceptée dans les cinq minutes qui suivent l'avertissement.

Si ces règlements avaient été changés, de façon qu'un contrat assure la livraison du coton de la classe indiquée, New York n'aurait jamais vendu le coton à moins de huit cents la livre. Je n'entre pas en guerre contre les opérations à terme, a dit M. Hill en terminant, mais je critique les règlements qui font tort à la production et affectent la valeur d'un des plus importants produits des Etats-Unis.

Combien de filateurs viennent à New York pour acheter du coton ? Je n'en connais aucun, et je désirerais savoir pour quelles raisons New York, comme je l'ai dit plus haut, ne serait pas le premier marché du coton du monde.

## La Neige dans l'Iowa.

Presse Associée.

Des Moines, Iowa, 23 mars—Des dépêches de Creston, de Red Oak, de Jefferson, d'Atlantic, d'Albia et d'autres points de l'Iowa annoncent une forte chute de neige.

Les cultivateurs sont enchantés, car cette neige leur assure une humidité abondante pour les blés d'hiver et les pâturages, tout en mettant les terres en état parfait pour les travaux du printemps.

## AU NICARAGUA.

**La révolution prend un caractère sérieux.**

### Les troupes du Honduras sympathisent avec les rebelles.

**La commission de paix du Salvador.**

Presse Associée.

New York, 13 mars—Un journal de New York publie l'article suivant :

D'après des avis reçus à New York, la révolution du Nicaragua est plus sérieuse que ne l'indiquent les dépêches envoyées du pays.

La censure sévère de la presse, établie par le président Zélaya, rend impossible la publication de nouvelles autres que des nouvelles favorables au gouvernement.

Deux faits semblent bien établis : premièrement, Zélaya ne réprime pas la rébellion ; secondement, les troupes envoyées de Honduras et arrivées au Nicaragua vendredi dernier, pour soutenir, disait-on, le président Zélaya, semblent entièrement disposées à aider aussi bien les rebelles que les troupes du gouvernement.

La première de ces assertions est basée sur le fait presque certain que les révolutionnaires n'ont pas perdu de terrain ; qu'ils ont confiance dans le succès depuis que dans chaque engagement ils ont eu l'appui moral de la majorité des membres du parti libéral, le parti qui a porté Zélaya au pouvoir ; et que les troupes du gouvernement, depuis le commencement de la rébellion, se tiennent continuellement sur la défensive.

Les troupes du Honduras sont maintenant dans le Nicaragua, à mi chemin entre Léon et Corinto, dans la région occupée par les rebelles. Leur attitude actuelle est l'observation de la plus stricte neutralité, mais on ne considère pas improbable qu'elles donnent leur aide à Baca, le président du gouvernement insurgé.

Si le Honduras épouse la cause de Baca, ce dernier, estime-t-on, remportera la victoire, car les soldats sont pourvus d'armes modernes et animés de sentiments du plus ardent patriotisme, attendu qu'ils considèrent qu'ils vont se battre pour prévenir la prétendue dictature de Zelaya.

Un autre élément d'incertitude est l'influence que pourra exercer la commission de paix du Salvador sur les factions. On croit généralement que les efforts de cette commission seront infructueux.

Les observateurs des événements politique, dans l'Amérique Centrale sont d'opinion que les cinq républiques de cette région peuvent être mêlées à la querelle avant le rétablissement de la paix.

## Les massacres de Marsovan.

**Récit d'un Arménien.**

Presse Associée.

New-York, 23 mars—Mihiram Dalmajian, un Arménien récemment échappé de Turquie et arrivé à New-York, a fait le récit suivant hier soir :

Les massacres ont commencé à Marsovan le 15 novembre dernier.

La première mesure prise le matin a été l'envoi d'une garde de soldats turcs autour du collège américain, afin d'empêcher toute attaque.

Deux ou trois maisons habitées par des individus naturalisés américains étaient également gardées, quoique les habitants fussent Arméniens de naissance.

Les soldats turcs ont commencé par tuer froidement tous les Arméniens qu'ils ont trouvés dans le marché.

Ils ont tué à coups de fusils, à coups de baïonnettes et à coups de hache. Ils ont ensuite tué tous les Arméniens qu'ils ont rencontrés dans les rues. Ils ne sont, toutefois, pas entrés dans les maisons des Arméniens, à l'exception de quatre, où des femmes ont été outragées et tuées ensuite.

Pendant ce temps, un Turc criait dans chacune des cinq mosquées de la ville que les Arméniens saccageaient les autres mosquées et tuaient les Turcs. Ces cris ont contribué beaucoup à augmenter l'excitation, de sorte que la populace turque s'est jointe aux soldats.

Cent personnes ont été tuées, et il a été ouvertement déclaré que le massacre avait été directement ordonné de Constantinople.

Il y a actuellement 2,500,000 arméniens soumis à la domination turque. S'ils demeurent sujets aux lois du sultan ils seront, dans dix ans, ou exterminés ou convertis au mahométisme. De trente à quarante mille Arméniens ont été massacrés jusqu'à présent.

Le gouvernement de la province de Marsovan est maintenant occupé à faire arrêter tous les jeunes Arméniens que les soldats et la police trouvent dans les rues. Le résultat est que les jeunes gens restent enfermés dans les maisons et que les vieillards vont aux provisions.

## Le Procès des Flibustiers.

Presse Associée.

New York, 23 mars—Quand l'affaire des prétendus flibustiers a été appelée aujourd'hui devant le juge Lacombe, au département criminel de la Cour de Circuit des Etats-Unis, le général Calixto Garcia ne s'est pas présenté, et sa caution de $3,000 a été déclarée forfaite.

On a d'ailleurs annoncé que le général Garcia est parti par le Bermuda dans la nuit du 15 mars dernier.

Les cinq autres accusés, Bernardo J. Brieno, le capitaine Samuel Hughes, John D. Hart, le capitaine Lawrence Barahazon et Benjamin J. Guerra étaient présents.

A la requête du procureur, les débats ont été renvoyés à lundi prochain.

## Neige bienfaisante.

Presse Associée.

Lincoln, Nebraska, 23 mars—La plus forte chute de neige depuis beaucoup d'années a commencé dans le district de Lincoln dimanche matin et a continué jusqu'à la nuit. Une épaisseur de plus d'un pied couvre la terre. Il n'y avait pas de vent et cette neige sera d'un grand bénéfice aux cultivateurs.